ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ÉCOLES DE TRAVAIL SOCIAL

APPEL À NOMINATIONS POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous annonçons trois postes vacants au conseil d'administration de l'IASSW à partir de juillet / août 2022.

Il y a un poste ouvert pour le trésorier (années de service: juillet / août 2022-juillet / août 2026) et deux postes pour les membres at-large du conseil d'administration (années de service: juillet / août 2022-juillet / août 2026).

Les élections de l'IASSW pour ces postes se tiendront entre avril et juin 2022, les résultats étant annoncés en juillet 2022.

**Postes et responsabilités**

Le trésorier est élu pour un mandat de 4 ans et peut être réélu pour un mandat supplémentaire. Le trésorier est responsable des fonds de l'organisation, y compris le maintien du budget et veille à ce que le conseil d'administration et les dirigeants soient tenus informés des affaires financières de l'IASSW.

Les membres at-large du conseil d'administration sont élus par les membres de l'IASSW et servent des mandats de 4 ans représentant l'ensemble des membres. En tant que membres du conseil d'administration, ils sont censés assister régulièrement aux réunions du conseil d’administration ; se préparer aux réunions du conseil d'administration en lisant et en examinant tous les rapports pertinents ; recevoir l'audit biennal de l’Association ; représenter l'IASSW auprès des membres et des autres groupes concernés. Les membres en général siègent au comité exécutif du conseil d'administration et sont censés assister aux réunions de ce comité.

**Procédures et documents**

Nous demandons aux membres de l'IASSW de soumettre des candidatures pour ces postes.

Les membres soumettant une candidature doivent fournir :

• le nom du candidat et ses coordonnées.

• un CV complet du candidat.

• leur propre nom et leurs coordonnées.

• le nom et les coordonnées d'un appuyeur.

Le candidat et l'auteur de la proposition et l’appuyeur doivent tous être membres de l'Association au moment de la nomination.

Le comité des candidatures examine les candidats potentiels et utilise son jugement pour évaluer et sélectionner une double liste de candidats pour se présenter aux élections. Une fois sélectionné pour la liste, chaque candidat doit soumettre : 1) une brève biographie de 200 mots maximum; 2) un énoncé de la vision du candidat pour l’IASSW de 400 mots maximum; 3) une photo. Ces documents seront publiés avec le bulletin de vote et sur le site Web.

Les candidatures et les documents doivent être envoyés au Président du Comité des candidatures de l'IASSW, Dr Janet Walker à: nominations@iassw-aiets.org

**1ère date de clôture des candidatures par les membres - 1er juin 2021**